



## L'OTAN face à la compétition stratégique

Chantal Lavallée

Dans un environnement sécuritaire international marqué par le retour de la concurrence entre grandes puissances et où la course à l'innovation technologique prend de l'ampleur, l'OTAN se prépare à ce qu'elle décrit comme « *l'intensification de la compétition stratégique* »<sup>1</sup>. La technologie est plus que jamais un « *instrument de puissance* », mais demeure aussi un « *outil facilitateur* » devant permettre à l'OTAN une plus grande efficacité<sup>2</sup>. Dans le *Concept stratégique* de 2022, l'OTAN affiche ainsi clairement pour la première fois son ambition d'accroître son « *avance technologique* » dans sa mission et les principes qui guident son action. C'est un objectif qu'elle juge

« *essentiel à la bonne exécution de (ses) tâches fondamentales* » que sont la dissuasion et la défense, la prévention et la gestion des crises et la sécurité coopérative<sup>3</sup>. Elle vise à développer son écosystème d'innovation de défense avec une série d'initiatives afin de bénéficier des opportunités, mais aussi mieux se préparer aux risques<sup>4</sup>.

En vue de la préparation du sommet de l'OTAN des 24 et 25 juin 2025, les ministres de la Défense des pays membres se sont réunis à Bruxelles le 5 juin 2025. Face aux pressions de Donald Trump et à la menace russe sur la sécurité de l'Europe, ils se sont entendus sur un nouveau plan d'investissement de défense. Dans ce plan, les Alliés s'engagent à investir « *à hauteur de 5 % de leur PIB, dont 3,5 % pour la défense proprement dite et 1,5 % pour les investissements liés à la défense et la sécurité au sens large, notamment dans les infrastructures et la résilience* »<sup>5</sup>. Il est fort probable qu'une partie de ces dépenses devra être accordée à la recherche et à l'innovation, car les ministres de la Défense ont aussi adopté une nouvelle stratégie pour la science et la technologie afin de maintenir « *l'avance militaire et technologique* » de l'OTAN<sup>6</sup>.

Afin de contextualiser les discussions prévues à La Haye, cet *Éclairage du GRIP* cerne d'abord la vision stratégique de l'OTAN dans le domaine des technologies émergentes et technologies de rupture. Il présente ensuite les activités que mène l'Alliance dans le cadre des nouvelles initiatives phares mises en place dans les dernières années. Enfin, il cerne son approche collaborative qui repose sur le renforcement des partenariats pour favoriser la coopération dans ce domaine.

## La reconnaissance des technologies comme atout stratégique

L'intérêt de l'OTAN pour l'innovation et les technologies n'est pas en soi nouveau. Il en est fait mention dans le *Concept stratégique* de 2010. Toutefois, l'allusion y est alors générale dans la perspective de la lutte au terrorisme et des cyberattaques<sup>7</sup>. C'est en 2019 que se précise le cadre d'action de l'OTAN avec une feuille de route sur les technologies émergentes et les technologies de rupture (TE/TR). Puis, en février 2021, les ministres de la Défense confirment leur intérêt et adoptent la *Stratégie de l'OTAN pour une mise en œuvre cohérente des technologies émergentes et des technologies de rupture*. Cette stratégie qui se veut globale vise à « *d'une part, favoriser une approche cohérente du développement et de l'adoption de technologies à double usage [...] qui permettront à l'Alliance de conforter son avance* »<sup>8</sup>. D'autre part, elle doit permettre aux Alliés d'assurer que les TE/TR ne soient pas utilisées contre eux par des adversaires et des concurrents potentiels. Ce document, considéré par certains comme fondateur de l'approche de l'OTAN, identifie les technologies prioritaires, dont l'intelligence artificielle, les systèmes autonomes, les technologies quantiques, les biotechnologies et l'espace<sup>9</sup>. L'OTAN a par la suite adopté une stratégie pour l'intelligence artificielle et une politique-cadre en matière d'exploitation des données (2021), puis une politique spatiale (2022), une stratégie relative aux technologies quantiques (2023) et une stratégie relative aux biotechnologies (2024)<sup>10</sup>.

L'OTAN reconnaît l'atout que constituent les technologies émergentes et de rupture comme avantage militaire, mais aussi comme menace aux infrastructures critiques et chaînes d'approvisionnement stratégiques. Elle souligne clairement dans le *Concept stratégique* de 2022 que les TE/TR « *changent la nature des conflits, gagnent en importance sur le plan stratégique et sont en passe de devenir l'un des principaux champs de la compétition internationale. De plus en plus souvent, la supériorité technologique est l'un des facteurs de la victoire militaire* »<sup>11</sup>. Depuis, l'utilisation massive des technologies dans la guerre en Ukraine confirme cette tendance, du moins l'impact sur le rapport de force sur le champ de bataille. En outre, l'OTAN espère prévenir les dépendances technologiques et industrielles, voire les vulnérabilités, face à l'émergence de ceux qu'elle qualifie de « *compétiteurs stratégiques* » qui investissent massivement dans les technologies émergentes et technologies de rupture (TE/TR) et qui pourraient devenir des « *adversaires potentiels* » de l'Alliance<sup>12</sup>.

Dans cette perspective, la nouvelle stratégie pour la science et la technologie réitère le besoin d'accroître les investissements dans ces domaines afin de permettre à l'OTAN de faire face aux menaces, dont celles posées par la Russie et les groupes terroristes, mais également devant l'affirmation des ambitions stratégiques de la Chine qui s'exprime par l'intensification de son « *leadership technologique* »<sup>13</sup>. L'OTAN préconise une approche holistique qui mobilise tous les secteurs, les instruments, les acteurs (ONG, chercheurs et industrie) et les partenaires pertinents (organisations internationales et pays), et ce, tant parmi les pays membres qu'au sein de l'organisation, en fédérant les comités, les agences, les structures et les programmes de l'OTAN engagés dans les TE/TR ainsi que ses plus récentes initiatives.

## Des initiatives ambitieuses

Au-delà des activités sectorielles liées aux technologies prioritaires, dans le cadre de l'*Agenda OTAN 2030*, les Alliés ont aussi approuvé, lors du sommet de Bruxelles en juin 2021, deux initiatives phares pour favoriser la coopération transatlantique dans les technologies critiques. L'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (*Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic, DIANA*) et le Fonds OTAN pour l'innovation ont été mis en place avec un statut d'agences, ce qui leur donne une certaine marge de manœuvre pour favoriser l'innovation avec des investissements stratégiques dans des *start-up* qui développent des TE/TR à double usage donc pas purement défense, dans des domaines clés pour la sécurité.

L'initiative DIANA, lancée en 2022, dans le cadre des programmes *Défis et innovation*, vise à développer un réseau de plus de 180 centres d'essais et d'environ 20 sites d'accélérateurs technologiques à même de stimuler et de mobiliser l'innovation civile au sein de l'Alliance. Les trois premiers programmes ont été lancés en 2023, soutenant 44 entreprises<sup>14</sup>. Chaque programme identifie « *un défi critique pour la défense et (vise) à mettre en concurrence des entreprises de pointe et à les encourager à développer les solutions technologiques les plus innovantes pour répondre au défi en question* »<sup>15</sup>. Le

bureau régional européen de DIANA, situé au Royaume-Uni, fut inauguré en mars 2023 dans l'Innovation Hub de l'*Imperial College London* alors que le bureau régional pour l'Amérique du Nord, situé au Canada, fut inauguré à Halifax en octobre 2024<sup>16</sup>. Afin de faire face aux défis de défense et de sécurité critiques, l'OTAN espère ainsi renforcer son « *avantage compétitif* », en bénéficiant des innovations du domaine civil qui débouchent sur des technologies à double usage, et en soutenant les interactions entre les chercheurs du monde universitaire et du secteur privé.

Pour ce qui est du Fonds OTAN pour l'innovation, il s'agit du premier fonds de capital-risque multi-souverain au monde doté d'un milliard d'euros, il a son siège à Amsterdam et regroupe 24 pays membres de l'OTAN. Il propose un horizon d'investissement de 15 ans à des start-up actives dans le domaine des « *deep tech* », technologies avancées qui proposent des innovations de rupture avec ce qui existe<sup>17</sup>. En somme, l'OTAN s'est grandement rapprochée du secteur commercial, des entreprises non traditionnelles, surtout civiles, car « *c'est désormais le secteur privé qui devient le moteur de l'innovation militaire* »<sup>18</sup>. Elle veille aussi au renforcement de la coopération avec ses partenaires.

## Le renforcement des partenariats

En 2022, le *Concept stratégique* de l'OTAN est adopté quelques mois après la *Boussole stratégique en matière de sécurité et de défense*<sup>19</sup> de l'Union européenne. Si les deux stratégies dénoncent fermement l'invasion russe de l'Ukraine, elles se démarquent surtout par leurs nombreuses initiatives pour développer leur écosystème d'innovation de défense. Si le risque de compétition semble inévitable, les deux documents mentionnent explicitement à plusieurs reprises l'importance pour l'OTAN et l'UE de coopérer et, par conséquent, de renforcer leur partenariat stratégique<sup>20</sup>. Ils s'entendent d'ailleurs pour le faire passer « *à un niveau supérieur* » avec une troisième déclaration commune, en janvier 2023 qui inclut le domaine des technologies émergentes et les technologies de rupture dans leur dialogue. En plus de condamner l'agression russe de l'Ukraine, la déclaration commune UE-OTAN dénonce pour la première fois la compétition stratégique croissante de la Chine<sup>21</sup>.

Dans le cadre de ce partenariat stratégique, les représentants de l'UE participent régulièrement au sommet de l'OTAN. Toutefois, pour la première fois, l'OTAN a invité au sommet de Madrid, en juin 2022, ses partenaires de la région Indo-Pacifique, soit l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée à participer aux discussions sur les défis sécuritaires communs globaux, dont les technologies<sup>22</sup>. Le *Concept stratégique* de 2022 mentionne d'ailleurs explicitement pour la première fois l'importance de la région Indo-Pacifique. Depuis, les pays de la région ont été invités à chaque sommet. Ils le sont encore cette année, à La Haye. Le 24 juin 2025, en marge du sommet, les partenaires de la région Indo-Pacifique participeront au *Forum OTAN des industries de défense* avec les ministres de la Défense, représentants gouvernementaux et responsables de l'industrie des pays de l'OTAN pour discuter du renforcement de l'industrie de défense et d'innovation. À Washington, l'année dernière, la coopération

pratique a d'ailleurs été lancée avec les pays de la région Indo-Pacifique sur des projets sur l'IA. À noter qu'au sommet de Washington, l'OTAN a aussi consolidé sa coopération avec l'Ukraine en matière d'innovation avec l'adoption d'une première feuille de route<sup>23</sup>. Du cadre régional Indo-Pacifique découlent aussi des accords bilatéraux avec chaque partenaire – *Individually Tailored Partnership Programme*.

C'est dans ce contexte que le secrétaire général de l'OTAN a effectué une visite au Japon en avril 2025. Dans leur conférence de presse conjointe, au côté du Premier ministre japonais, il a réaffirmé l'étendue et l'importance de leur coopération stratégique pour faire face aux défis entre autres dans le domaine des technologies émergentes et de rupture avec un intérêt commun pour renforcer leur collaboration dans le développement des technologies à double usage<sup>1</sup>.

## Conclusion

En somme, le sommet de l'OTAN qui a lieu pour la première fois aux Pays-Bas à La Haye, les 24 et 25 juin prochain, est attendu avec impatience pour évaluer l'engagement des États-Unis au sein de l'OTAN et surtout l'attitude de Donald Trump avec sa première participation depuis sa réélection. Lui qui a exercé une pression importante dans les derniers mois pour pousser les Alliés à accroître leurs investissements en défense devrait normalement les voir entériner la hausse historique du budget consacré à la défense à 5 % du PIB des pays de l'OTAN, ce qu'il a exigé. Il reste à savoir s'ils s'entendront sur le délai d'application et les modalités des investissements, à savoir la répartition proposée (3,5 % en défense spécifique et 1,5 % en défense au sens large). Dans tous les cas, pour les raisons présentées ici, il est fort probable que l'investissement dans l'innovation de défense fasse au moins consensus.

\*\*\*

## L'auteur

Chantal Lavallée, chercheure associée au GRIP, est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM, Canada), ainsi qu'à plusieurs autres instituts de recherche (Institute for European Studies à la Vrije Universiteit Brussel, Jean Monnet Centre de l'Université de Montréal, Université McGill, Osintpol (Canada)). Ses intérêts de recherche portent sur la sécurité et la défense européenne, plus particulièrement sur la contribution de la Commission européenne.

---

<sup>1</sup> OTAN, [Joint Press conference](#), 9 avril 2025.

## Pour citer cette publication

LAVALLÉE Chantal, « L'OTAN face à la compétition stratégique », Éclairage du GRIP, 23 juin 2025.



Le GRIP bénéficie du soutien  
du Service de l'Éducation  
permanente de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles.

Photo de couverture : Military Committee in Chiefs of Defence Session - NATO headquarters, Brussels, 17 may 2024. <https://www.nato.int>

\*\*\*

Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement une position du GRIP dans son ensemble.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité  
Mundo-madou – 7-8 Avenue des Arts – 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique  
Tél. : +32 (0) 0473 982 820 – [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org) – [www.grip.org](http://www.grip.org)  
X/Twitter : @grip\_org – Facebook : GRIP.1979

## Références

- <sup>1</sup> OTAN, « [Concept stratégique 2022](#) », Madrid, 29 juin 2022, p. 1.
- <sup>2</sup> R. J. Ricart, « [NATO Defense Innovation and Deep Tech: Measuring Willingness and Effectiveness](#) », *Carnegie Europe*, 29 août 2023.
- <sup>3</sup> OTAN, « [Concept stratégique 2022](#) », *op.cit.*, p. 3.
- <sup>4</sup> C. LAVALLÉE, « Les écosystèmes de défense et d'innovation en Europe : l'UE et l'OTAN à la croisée des chemins », *Diplomatie*, n° 70, octobre-novembre 2022, pp. 68-71.
- <sup>5</sup> OTAN, [Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN adoptent de nouveaux objectifs capacitaires pour renforcer l'Alliance](#), Presse, 5 juin 2025.
- <sup>6</sup> OTAN, [L'OTAN publie sa nouvelle stratégie pour la science et la technologie](#), Presse, mis à jour le 11 juin 2025.
- <sup>7</sup> R. J. RICART, « NATO Defense Innovation and Deep Tech... », *op.cit.*; R. GOTTEMOELLER et AL., « Engaging with emerged and emerging domains: cyber, space, and technology in the 2022 NATO strategic concept » (2022) 22:3, *Defence Studies*, pp. 516-524.
- <sup>8</sup> OTAN, [Technologies émergentes et technologies de rupture](#), mis à jour le 8 août 2024.
- <sup>9</sup> P-L. RENARD, « [Technologies émergentes et de rupture. Quelle approche pour ne pas rater la prochaine révolution technologique?](#) », Institut royal supérieur de défense, 12 décembre 2022.
- <sup>10</sup> OTAN, [Technologies émergentes et technologies de rupture](#), *op.cit.*
- <sup>11</sup> OTAN, « [Concept stratégique 2022](#) », *op.cit.*, p. 5.

- 
- <sup>12</sup> OTAN, « [Concept stratégique 2022](#) », *op.cit.*, pp. 3-4.
- <sup>13</sup> OTAN, *NATO Science & Technology Strategy. Defending the Future, Today!*, 5 juin 2025, p. 4.
- <sup>14</sup> OTAN, [Technologies émergentes et technologies de rupture](#), *op.cit.*
- <sup>15</sup> P-L. RENARD, « [Technologies émergentes et de rupture](#) », *op.cit.*, p. 162.
- <sup>16</sup> Canada, [Défense nationale, Inauguration du siège social pour l'Amérique du Nord du DIANA de l'OTAN à Halifax](#), Communiqué de presse, 2 octobre 2024.
- <sup>17</sup> OTAN, [Technologies émergentes et technologies de rupture](#), *op.cit.*
- <sup>18</sup> P-L. RENARD, « [Technologies émergentes et de rupture](#) », *op.cit.*, p. 158.
- <sup>19</sup> Conseil de l'UE, [Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense](#), Bruxelles, 21 mars 2022.
- <sup>20</sup> C. LAVALLÉE, « Les écosystèmes de défense et d'innovation en Europe... », *op.cit.*
- <sup>21</sup> Conseil européen, [Déclaration conjointe sur la coopération entre l'UE et l'OTAN](#), 10 janvier 2023, Communiqué de presse, para. 12.
- <sup>22</sup> OTAN, [Relations avec les partenaires de la région Indo-Pacifique](#), mis à jour 28 octobre 2024.
- <sup>23</sup> OTAN, [L'OTAN et l'Ukraine renforcent leur coopération en matière d'innovation](#), mis à jour 5 août 2024.



Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

## 5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité Édition du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur [www.grip.org](http://www.grip.org).

Devenez donateur : IBAN : BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

**GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**

Avenue des arts, 7-8  
B-1210 Saint-Josse-ten-Noode  
Tél. : +32 (0) 473 982 820  
Site Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)